

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Conseil de Rivière-Ouelle, ce mardi 7 juillet 2020 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers : François Chalifour, Léo-Paul Thibault, Yves Martin, Marie Dubois, Gilles Martin et Doris Gagnon, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum. Chacune de ces personnes s'est identifiée personnellement.

Madame Denise Fournier, directrice générale, secrétaire-trésorière assiste également à la séance.

Nous procédons à l'enregistrement audio de la présente séance en vue de garantir une fidèle reproduction des débats devant être consignés au procès-verbal.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19h55.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Louis-Georges Simard fait la lecture de l'ordre du jour.

20-07-01

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020 a été envoyé à tous les membres dans les délais prescrits avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, le maire est dispensé d'en faire la lecture ;

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal. Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil.

20-07-02

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2020 a été envoyé à tous les membres dans les délais prescrits avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE le maire est dispensé d'en faire la lecture ;

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal. Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil.

20-07-03

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2020 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juin 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juin 2020 a été envoyé à tous les membres dans les délais prescrits avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE le maire est dispensé d'en faire la lecture ;

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal. Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil.

20-07-04

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juin 2020 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2020 a été envoyé à tous les membres dans les délais prescrits avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE le maire est dispensé d'en faire la lecture ;

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal. Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil.

20-07-05

IL EST PROPOSÉ par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2020 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

7. Suivi aux procès-verbaux

Point 12 : Offre de service pour l'installation de caméra à l'usine d'eau potable, les travaux sont avancés, mais retardés à cause du feu à Tourbières Lambert, ils reprendront prochainement.

Point 13 : Autorisation d'aller en appel d'offres pour asphaltage sur le chemin Sud-de-la-Rivière sur 835 mètres et de procéder à certains travaux de voirie, nous avons reçu 3 offres.

Point 14 : Autorisation pour procéder à une demande de service pour la vérification de l'asphalte lors des travaux prévus sur le chemin Sud-de-la-Rivière, la demande a été retardée dû au feu de la Tourbières Lambert.

Point 15 : Demande de non-assujettissement pour l'enrochement devant le Camping, la demande a été rejetée.

Point 16 : Achat de panneaux et poteaux pour la signalisation routière, l'installation est commencée.

Point 18 : Offre de service : Tonte de bord de chemins, il y aura 2 tontes par année, la première a déjà été faite.

Point 19 : Projet de mise en valeur agricole, deux demandes à faire, la première n'a pas pu être faite puisque les formulaires ne sont pas encore disponibles, la deuxième demande a été déposée.

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

Point 21 : Autoriser la dépense et le paiement pour la préparation du chemin de la route Boucher afin de pouvoir procéder à la construction du belvédère, les travaux ont été complétés.

Point 23 : Camp de jour 2020, le camp de jour a été retardé d'une semaine due au feu à la Tourbières Lambert.

Point 25 : Autorisation de dépense pour les résidents de 70 ans et plus, ce fut un gros succès, les gens étaient très heureux et nous avons fait jaser de nous de façon positive.

8. Remerciement aux collaborateurs et aux partenaires pour leur soutien lors du feu à Tourbières Lambert

ATTENDU QU'un incendie important a sévi à Tourbières Lambert à la fin juin et début juillet ;

ATTENDU QU'il s'agit d'un sinistre sans précédent que nous n'aurions pas réussi à combattre avec succès sans l'apport inestimable de plusieurs personnes ;

ATTENDU QUE ces personnes ont été disponibles de jour comme de nuit sans compter les heures ;

ATTENDU QUE ces précieux collaborateurs sont :

- Les pompiers de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest ;
- Tous les autres services incendies du Kamouraska ;
- Les pompiers municipaux de 23 autres services incendies à travers le Québec ;
- L'Association des pompiers du Québec ;
- Les pompiers de la SOPFEU ainsi que toute leur équipe technique ;
- De nombreux agriculteurs d'ici et d'ailleurs ;
- Notre préfet et plusieurs élus du Kamouraska ;
- La multitude de super bénévoles fidèles au poste et dont plusieurs sont revenus à multiples reprises ;
- Des employés de différentes municipalités du Kamouraska ainsi que de la MRC de Kamouraska qui sont venus prêter main-forte à l'équipe municipale;
- Les employés de la Municipalité de Rivière-Ouelle ;
- Les employés de Tourbières Lambert ;
- Plusieurs restaurateurs et contributeurs qui ont fourni souvent gratuitement des repas et collations à nos pompiers et aux autres collaborateurs qui étaient sur place ;

ATTENDU QUE l'équipe municipale a été entourée de plusieurs partenaires indispensables qui ont tous offert de l'aide, des conseils, des recommandations, des outils et un support indéfectible :

- Ministère de la Sécurité publique ;
- Sûreté du Québec ;
- CISSS du Bas-Saint-Laurent ;
- Tourbières Lambert ;
- Promotion Kamouraska ;
- Ministère des Transports du Québec ;
- Régie intermunicipale en protection incendie Kamouraska-Ouest ;
- MRC du Kamouraska ;
- Union des producteurs agricoles ;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec ;
- CNESST ;
- Les municipalités et villes du Kamouraska ;
- Les nombreux commanditaires et donateurs ;
- Ambulanciers ;
- Ministère de l'Environnement ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

- Notre député et ministre déléguée au Développement économique régional Marie-Ève Proulx ;

ATTENDU QUE toutes ces personnes méritent une mention d'honneur pour leur présence et leur aide ;

ATTENDU QUE cette liste n'est probablement pas exhaustive compte tenu de l'ampleur de l'appui que nous avons reçu des nombreux collaborateurs et partenaires.

20-07-06

IL EST PROPOSÉ est résolu unanimement :

QUE tous les membres du conseil municipal de Rivière-Ouelle remercient du fond du cœur les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à l'extinction du feu, au bien-être des pompiers, à la gestion de la situation, à la gestion du centre de coordination à la salle du Tricentenaire, au bien-être et à la sécurité des citoyens de Rivière-Ouelle ainsi qu'aux communications.

QUE les membres du Conseil sont particulièrement touchés par l'élan de solidarité sans précédent dont ils ont fait l'objet lors de ce sinistre.

ADOPTÉ

9. Ouverture des endroits publics

ATTENDU QUE les endroits publics étaient fermés depuis le mois de mars à cause de la COVID-19 ;

ATTENDU QUE le bureau municipal ouvrira ses portes le 20 juillet et que les salles seront aussi disponibles, mais uniquement pour la tenue des activités municipales ;

ATTENDU QUE les blocs sanitaires extérieurs sont présentement fermés ;

20-07-07

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le bureau municipal ouvre le 20 juillet, ainsi que les salles pour la tenue des activités municipales.

QUE les blocs sanitaires extérieurs restent fermés.

ADOPTÉ

10. Offre de service – Achat de matériel informatique

ATTENDU QU'un ordinateur est à changer et qu'il est essentiel de procéder à son remplacement ;

ATTENDU QUE 6TemTI a présenté une offre de service pour l'achat d'un portable au montant de 1 042.25\$ plus taxes ;

20-07-08

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accepte l'offre de service de 6TemTI au montant de 1 042.25\$ plus taxes.

QUE les crédits nécessaires soient prélevés du surplus accumulé libre.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement.

ADOPTÉ

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

11. Contrat d'asphaltage – Chemin Sud-de-la-Rivière pour environ 835 mètres

ATTENDU QUE le Conseil a procédé à un appel d'offres pour l'asphaltage d'environ 835 mètres sur le chemin Sud-de-la-Rivière ;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 6 juillet 2020 à 15h00 et qu'elle a reçu les soumissions suivantes :

Nom du soumissionnaire	Prix de la soumission incluant les taxes
Construction BML	130 239.66 \$ taxes incluses
Construction et pavage Porneuf inc.	126 829.38 \$ taxes incluses
Les Entreprises Lévisiennes inc.	121 695.29 \$ taxes incluses

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme est Les Entreprises Lévisiennes inc. ;

20-07-09

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil octroi le contrat d'asphaltage à Les Entreprises Lévisiennes inc. au montant de 121 695.29 \$ taxes incluses. L'offre est basée sur un volume de 800 tonnes et le prix variera en fonction du tonnage exact utilisé.

QUE le Conseil autorise la directrice générale à signer tous les documents et de faire tout ce qui est nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

QUE les crédits nécessaires seront prélevés dans un premier temps, du montant octroyé dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet particuliers d'amélioration par circonscription électorale, et la balance sera prélevée à même la TECQ.

ADOPTÉ

12. Autorisation d'aller au marché pour deux projets de voirie dans le chemin de la Pointe

ATTENDU QUE la demande RIRL est pour le remplacement de trois ponceaux dans le chemin de la Pointe ;

ATTENDU QUE la demande AIRRL est pour la reconstruction de la chaussée et la reconstruction d'un ponceau dans le chemin de la Pointe ;

ATTENDU QUE ces travaux doivent être exécutés en 2020 ;

20-07-10

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'appel d'offres pour l'exécution des travaux pour les deux projets séparément.

ADOPTÉ

13. Mandat au service d'ingénierie de la FQM

ATTENDU QUE la résolution #20-01-07 a été adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 14 janvier 2020 afin que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

ATTENDU QU'une entente a été signée avec la FQM pour des mandats futurs pour des services d'ingénierie et infrastructures ;

ATTENDU QUE cette entente est valide jusqu'au 31 décembre 2020

ATTENDU QUE divers travaux sur le chemin de la Pointe nécessitent des services professionnels tels :

- Gabillon devant le 112 chemin de la Pointe
- Enrochement devant le 142 chemin de la Pointe
- Entretien et enrochement devant le 176, chemin de la Pointe (devant le Camping)
- Enrochement devant le 202 et le 204 chemin de la Pointe

20-07-11

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil retienne les services de la FQM pour les plans et devis et les demandes de CA au besoin ;

QUE le Conseil autorise la directrice générale, secrétaire trésorière à faire tout ce qui est nécessaire pour donner plein effet à cette résolution.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement relié à ce mandat.

ADOPTÉ

14. Achats de balises pour réductions de la vitesse

ATTENDU QUE plusieurs contribuables demandent de trouver des solutions pour faire réduire la vitesse sur certaines routes et que ces demandes reviennent d'année en année ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite également trouver des solutions à ces problématiques pour éviter qu'un évènement malheureux se produise dans des secteurs achalandés surtout en période estivale ;

ATTENDU QUE l'achat de quatre balises permettrait un rappel visuel à la signalisation déjà existante ;

ATTENDU QUE les différents chemins identifiés comme problématiques en bénéficieraient soient :

- Grève Est
- Grève Ouest
- Chemin de la Petite-Anse
- Anse des Merciers

ATTENDU QUE Signalisation Kalitech a soumis une offre de service à 265 \$ la balise pour un total de 1060 \$ plus taxes

20-07-12

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accepte l'offre de service de Signalisation Kalitech au montant de 1 060 \$ plus taxes.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement.

ADOPTÉ

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

15. Appui à la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska – Frais supplémentaires de chantiers liés à la Covid-19

ATTENDU les mesures prises par les différents paliers décisionnels, dont les gouvernements, et la direction de santé publique visant à éviter la propagation du Covid-19, incluant celles prises par la CNESST ;

ATTENDU QUE telles mesures pourraient avoir des impacts financiers vu les pertes de productivité anticipée et vu le retard pour débiter certains chantiers ;

ATTENDU QU'au moment de donner tels contrats il n'y avait aucune indication des mesures prises pour contrer le Covid dont la fermeture des chantiers ;

ATTENDU le chantier de patinoire couverte, de jeux d'eau et d'un bâtiment de services à la Municipalité de Saint-Alexandre- de-Kamouraska pour un budget estimé à 5.8 millions de dollars et un contrat octroyé à l'entrepreneur de 3.2 millions de dollars (plus taxes) le 7 janvier dernier qui a débuté plus tard que prévu à l'origine, imposant des délais et possiblement des frais supplémentaires, sans compter les mesures d'hygiène supplémentaires édictées par la CNESST;

20-07-13

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Chalifour et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle appui la Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska et demande tant au gouvernement fédéral que provincial, en concertation de prévoir un soutien financier particulier pour aider la Municipalité de Saint-Alexandre dans l'exécution de ce chantier de construction en période du Covid et dont les devis et l'octroi des contrats ne pouvaient prévoir des mesures sanitaires de cette importance, qui pourraient avoir un impact sur les coûts finaux.

QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle demande tant au gouvernement fédéral que provincial qu'une telle demande trouve aussi écho pour l'ensemble des projets de construction municipaux ailleurs au Québec.

ADOPTÉ

16. PIIA – 123, chemin de l'Anse-des-Mercier

ATTENDU QUE le revêtement de la résidence demande de l'entretien et des rénovations ;

ATTENDU QUE les travaux proposés sont les suivants :

- Réparation de la porte d'entrée originale ;
- Nettoyage et réparation des fenêtres d'époque à six carreaux sur la façade;
- Nettoyage de la façade en clins datant de 1851 et application de peinture grise telle qu'à l'époque ;
- Refaire le balcon avant qui est très abîmé en planches de bois prétraité et qui sera peint ultérieurement probablement en gris ;
- Installer de nouvelles fenêtres de 14' dans les lucarnes. Les fenêtres très étroites sont des fenêtres ouvrantes d'un seul panneau et le cadre de PVC est blanc pour s'harmoniser à la couleur de toutes les fenêtres anciennes de la maison.

ATTENDU QUE les rénovations s'harmonisent avec la maison du propriétaire et des propriétaires à proximité ;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil d'accepter la demande de rénovation de la résidence comme demandé ;

20-07-14

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

QUE le Conseil autorise madame Odile Hénault à réaliser des travaux tels que proposés.

ADOPTÉ

17. PIIA – 131 chemin de l’Anse-des-Mercier

ATTENDU QUE les propriétaires veulent apporter des modifications à leur propriété ;

ATTENDU QUE la porte patio en PVC est de 5 pieds est à changer et voudrait la changer pour une porte patio en PVC de 6 pieds ;

ATTENDU QUE le propriétaire veut ajouter une fenêtre de 36 X 36 en PVC coulissante sur le même mur que la porte patio ;

ATTENDU QUE le propriétaire veut enlever une fenêtre à l’arrière de la maison ;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil d’accepter la demande :

- En autorisant l’agrandissement de la porte-patio
- En permettant d’ajouter une fenêtre en PVC de 4 carreaux pour garder l’aspect visuel avec l’ensemble des autres fenêtres

20-07-15

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin et résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise monsieur Alain Arsenault et madame France Derome à réaliser la rénovation du revêtement extérieur du garage tel que proposé.

ADOPTÉ

18. Protocole d’entente pour le camp de jour été 2020 avec le Comité des loisirs de Rivière-Ouelle

ATTENDU QUE le Comité des loisirs et la Municipalité unissent leurs efforts pour la réalisation du camp de jour 2020 ;

ATTENDU QU’une entente spécifiant les rôles et les responsabilités de chaque partenaire sera signée par chacun des partenaires ;

20-07-16

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Chalifour et résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l’entente avec le Comité des loisirs et tous autres documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉ

19. Dons aux organismes régionaux

20-07-17

II EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l’unanimité d’accepter la répartition des dons aux organismes régionaux énumérés ci-dessous :

- Fondation André Côté (20 \$)
- SADC (34,49 \$)

ADOPTÉ

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

20. Approbations des comptes

Séance de : Juillet 2020	Total
Comptes payés entre le 1er et le 30 juin	\$
Rémunération élus et allocation de dépenses	4 432.40 \$
Rémunération employés municipaux	38 780.73 \$
RVER	1 503.63 \$
Remboursements d'un diner communautaire	570.00 \$
Unité régionale de loisirs du Bas-Saint-Laurent	100.00 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	9 014.03 \$
Lison Deschamps	87.30 \$
Petite Caisse	79.89 \$
Englobe	8 623.13 \$
Régie intermunicipale en protection incendie	15 411.00 \$
Nancy Fortin	110.74 \$
Denise Fournier	25.00 \$
Louis-Georges Simard	25.00 \$
Eve-Marie Bélanger	986.92 \$
André Anctil	25.00 \$
Groupe Bouffard	1 401.99 \$
Régie des matières résiduelles	23 754.50 \$
Fabrique de Rivière-Ouelle	4 881.66 \$
Hydro Québec	8 538.28 \$
Visa	637.04 \$
Vidéotron	255.01 \$
Dicom	25.52 \$
MRC Kamouraska	53 475.00 \$
Bell Canada	216.30 \$
SEMER	5 559.04 \$
Eco-l'eau	6 639.81 \$
Bell Mobilité	96.50 \$
Pascale Pelletier Ouellet	51.97 \$
	- \$
Sous-total des incompressibles :	185 307.39 \$
<i>Comptes à payer du mois de : Juin 2020</i>	
6Tem Ti inc.	4 915.60 \$
Les alarmes Clément Pelletier	937.00 \$
Veolia	1 035.06 \$
Maheu et Maheu	517.39 \$
MRC Kamouraska	62.00 \$
Journal Le Placoteux	211.56 \$
Serres aux jardins de Cécile	657.65 \$
Transport en vrac St-Denis	2 576.59 \$
Ferme Pierre Garon	3 730.93 \$

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

Jean-Noël Garon	603.72 \$
Dicom express	18.21 \$
Fonds de l'information foncière	20.00 \$
Réal Huot inc.	999.18 \$
Sel Warwick	6 266.14 \$
Compteur d'eau Lecomte	890.82 \$
Fortin Sécurité Médic	104.85 \$
Signalisation Lévis	1 709.23 \$
ADN communication	84.85 \$
Garage Richard et Guy Chamberland	1 000.00 \$
Plomberie Stéphane Martin	351.46 \$
Tech Mini-Mécanique	18.22 \$
Agro-Envirolab	351.82 \$
Votre Docteur Électrique	405.75 \$
Serrurier Alain Dumais	901.29 \$
Michel Montmigny inc.	797.14 \$
Alimentation René Pelletier Itée	207.13 \$
Location d'outillage J.C.Hudon	116.23 \$
Produits Sanitaires Unique Inc.	720.54 \$
La Fine Bouche	1 465.93 \$
Métro Lebel	1 214.16 \$
Base 132	592.12 \$
Auberge Cap Martin	2 874.45 \$
Buro Plus	595.69 \$
Techno Pieux KRTB	2 954.86 \$
Begin La Pocatière (subway)	758.84 \$
Camionnage Alain Benoit	26 802.97 \$
Roberto Ouellet Excavation	1 885.60 \$
Cosmoss Kamouraska	126.00 \$
SPI Santé sécurité inc.	1 820.25 \$
M2 Télécom	1 431.39 \$
Ville de RDL	3 371.93 \$
Travaux à forfait ECG	1 839.60 \$
Entretien Chloratech	3 628.29 \$
Bouchard Service Conseil	11 348.03 \$
Camp Richelieu Vive La Joie	45.99 \$
Cercle des fermières de RO	150.00 \$
Commission scolaire Kam-RDL	806.53 \$
Déneigement Ginette Boucher	440.00 \$
Fabrique Notre-Dame-de-Liesse	450.00 \$
Filtrum construction	1 787.86 \$
Olier Lévesque	390.00 \$
Lunik Tabagie	675.38 \$
	- \$
SOUS TOTAL DES COMPTES À PAYER	97 666.23 \$
GRAND TOTAL	282 973.62 \$

20-07-18

IL EST PROPOSÉ par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 7 juillet 2020**

QUE la liste des comptes fournisseurs ci-dessus soit ratifiée et approuvée par le Conseil.

ADOPTÉ

21. Correspondance

- Lettre du Ministère de la Culture et des Communications en lien avec la demande pour la bibliothèque, la demande est jugée admissible, mais pas de réponse encore.
- Lettre de la SADC, une invitation à la rencontre annuelle virtuelle du 8 juillet.
- Lettre du Ministère de l'Environnement pour le non-assujettissement de l'enrochement du chemin de la Pointe, demande refusée.
- Lettre de OBAKIR en lien avec la coupe de la fragmite dans l'Anse des Mercier, la première coupe est faite, une deuxième coupe se fera en juillet et une troisième coupe aura lieu en août.
- Lettres du Ministère des Transports du Québec en lien avec la demande du RIRL pour la route du Quai, chemin de l'Anse des Mercier, versement de l'aide financière dont 28 516 \$ en un seul versement, 730 927 \$ selon les modalités du programme.

22. Varia

23. Période de questions

24. Prochaine réunion de travail

La prochaine réunion de travail aura lieu le **28 juillet à 19h00.**

25. Prochaine séance de conseil

La prochaine séance ordinaire aura lieu **mardi, le 4 août à 20h00.**

26. Levée de l'assemblée

20-07-19

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21h27.

ADOPTÉ

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal

Louis-Georges Simard
Maire

Denise Fournier
Directrice générale, secrétaire-trésorière